

Bonjour,

J'ai assisté à la première consultation publique sur le plan directeur sur l'avenir du Parc Jean-Drapeau ce printemps.

J'ai été très déçue de constater qu'il n'y a même pas été question de la faune et la flore du parc, dans le plan provisoire comme dans les sujets abordés et dans la vidéo. Je me permets d'ajouter la vidéo présentée était un peu une objectivation de la femme avec presque juste des plans de filles en bikini, un peu déplacé en 2018.

Quelques personnes ont soulevé la question de la protection de la faune et la flore du parc et je crois que les représentant(e)s du Parc Jean-Drapeau n'ont pas saisi les questions, ce qui montre à quel point ils sont dépassés par ce sujet.

Oui, le parc a besoin de développement pour du financement. Mais s'il vous plaît, pensez aux animaux qui y vivent et à la flore sur laquelle ils dépendent. Il y a énormément d'espèces comme vous le savez (renards, marmottes, oiseaux, serpents, etc. qui eux dépendent des insectes et les plantes sauvages). Ils ont besoin d'un habitat naturel et intouché.

Lorsque j'ai abordé le sujet avec M. Cyr, il m'a répondu que le Parc va embaucher un responsable de développement durable. Oui, c'est très bien mais « développer » comme mettre des pistes cyclables et autres installations ne fait que détruire plus de faune et flore. Après tout, si on aime le Parc, c'est justement parce qu'il est un milieu naturel et sauvage, un lieu pour échapper à la ville.

Je suggère de délimiter des aires protégées où les animaux peuvent avoir leurs nids, où les visiteurs du parc ne peuvent pas aller, surtout pas avec leurs chiens qui détruisent tout ce qui niche par terre. Je suggère également d'embaucher un ou une responsable compétent(e) de la protection de l'environnement au Parc, c'est à dire la faune et la flore.

À force de couper des arbres, bétonner, faire de nouvelles installations, vous mettez en péril tout l'écosystème du parc qui ne pourra survivre et qui y est confiné. Ces animaux ne peuvent pas aller ailleurs. Vous avez fait des travaux tout l'hiver alors qu'une partie des espèces hibernent, celles-ci ne peuvent se déplacer ni creuser de nouveaux trous en hiver, elles sont donc mortes.

Je crois que la première étape dans la protection de la faune devrait être d'installer des nids pour les oiseaux le plus loin possible des zones de spectacle et de DJ. Comme vous le savez, les sons forts (concerts, Pik Nik Electronik, feux d'artifices, etc.) tuent littéralement les oiseaux. Ils

passent des semaines à construire des nids au printemps, pondent leurs oeufs, ont des bébés et là les sons forts commencent et les petits meurent. Cela a été prouvé scientifiquement. Des nids au loin les encourageraient à y nicher et sauveraient ainsi leurs petits. (Ces oiseaux et les animaux en général sont déjà en danger avec les changements climatiques, il faut leur donner une chance.) J'irai même plus loin, je profiterai de ce plan directeur pour donner un statut d'écoterritoire protégé au Parc Jean-Drapeau. Je suis certaine que les visiteurs du parc seront ravis de cette suggestion.

S'il vous plaît arrêtez de SURAMÉNAGER le parc, laissez-le comme tel. On l'aime comme tel, on aime voir les marmottes, les oiseaux, les arbres. On ne veut pas que ça devienne une foire sur du béton. Aussi, s'il vous plaît, pensez à la faune qui est si fragile. Il est possible de cohabiter, il est possible pour les humains d'avoir des loisirs sans détruire l'habitat des animaux du parc déjà très réduit.

Je vous remercie de prendre mon opinion en compte.

Cordialement,

Tzveta T.
Montréal